



## PROVINCE DE QUÉBEC PAROISSE DE SAINT-CÔME

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal, tenue le **lundi 23 mars 2015 à 19h00** au lieu ordinaire des séances étaient présents :

**Martin Bordeleau, Maire**

**Guy Laverdière, conseiller siège no 2**

**Marie-Claude Thériault, conseillère siège no 3**

**Manon Pagette, conseillère siège no 5**

**Michel Venne, conseiller siège no 6**

Étaient absents : **Jean-Pierre Picard, conseiller siège no 1**  
**François Chevrier, conseiller siège no 4**

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Martin Bordeleau, Maire. Alice Riopel, directrice générale est aussi présente.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire, après vérification constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### ADMINISTRATION

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. EMBAUCHE SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE

#### LOISIRS SPORT CULTURE & TOURISME

4. DEMANDE DE SUBVENTION PIQM-MADA
5. AUTORISATION SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE GESTION DU SENTIER NATIONAL EN MATAWINIE

#### DIVERS

6. PÉRIODE DE QUESTIONS
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

#### MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**128-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

### 3. EMBAUCHE SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE

#### MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**129-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette et résolu à l'unanimité des conseillers que, suite au dépôt de la recommandation du comité de sélection relativement à l'offre d'emploi annoncée relativement au poste de secrétaire réceptionniste, Pamela Vallière soit par la présente

embauchée pour occuper ce poste à temps plein au salaire établi par la convention collective en vigueur.

Adopté

## LOISIRS SPORT CULTURE & TOURISME

### 4. DEMANDE DE SUBVENTION PIQM-MADA

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**130-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette et résolu à l'unanimité des conseillers;

QU' une demande de subvention soit adressée au Ministère des Affaires Municipales, et de l'Occupation du Territoire dans le cadre du **Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités-Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA)**.

QUE le projet concerné est intitulé "**PARC INTERGÉNÉRATIONNEL**" et sera situé sur un terrain appartenant à la municipalité au **coin de la 55<sup>e</sup> Rue et de la rue de l'Hôtel de Ville** et portant au rôle le matricule 8325-65-6990-0-000-0000.

QUE la Municipalité de la Paroisse de Saint-Côme s'engage par la présente à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet.

QUE Alice Riopel, directrice générale soit par la présente autorisée à compléter les formulaires nécessaires à la présentation de ce projet dans le cadre du sous-volet 2.5 du PIQM et à signer pour et au nom de la municipalité les documents requis.

Adopté

### 5. AUTORISATION SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE GESTION DU SENTIER NATIONAL EN MATAWINIE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**131-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que Martin Bordeleau, maire ou madame la conseillère Manon Pagette, mairesse suppléante et Alice Riopel, directrice générale soient, par la présente, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif à une entente concernant l'entretien et la gestion et le développement du sentier national en Matawinie avec la MRC de Matawinie et les municipalités de Saint-Donat, Notre-Dame-de-la-Merci, Saint-Côme, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Saint-Zénon et du TNO.

Adopté

## DIVERS

### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**132-2015**

Il est présentement 19 h 25 et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit et est levée.

Adopté

---

**Martin Bordeleau**  
**Maire**

---

**Alice Riopel**  
**Directrice générale**